

Lettre aux Amis du 2 octobre 2022

Lundi 26 septembre 2022

Les résultats des élections législatives qui ont eu lieu hier en Italie commencent à apparaître. Le parti « Fratelli d'Italia », extrême droite, présidé par Mme Giorgia Meloni, s'est imposé comme la principale alternative, passant de 4,3% en 2018 à près de 26%, selon les premières projections, devenant ainsi le premier parti de la péninsule. La coalition que Mme Meloni forme avec l'autre parti d'extrême droite, « la Ligue » de M. Matteo Salvini, et le parti conservateur « Forza Italia » de M. Silvio Berlusconi, récolterait environ 43% des suffrages, ce qui lui assure la majorité absolue des sièges aussi bien à la Chambre des députés qu'au Sénat.

Le parti de Mme Meloni devance le Parti démocrate (PD, gauche) de M. Enrico Letta, qui passe sous la barre des 20%, alors que le taux de participation est de 64,07%, contre 73,86% en 2018.

Il semble que Mme Meloni a fait un parcours électoral sans faute, réussissant à gagner la confiance d'un bon nombre d'Italiens désespérés des partis de la gauche ou du centre. Sur le plan intérieur, notre Parlement a fini par voter le budget 2022. Sur 128 députés, 106 étaient présents. 63 députés ont voté en faveur du texte sans grande conviction, 37 ont voté contre et 6 se sont abstenus.

Les recettes de l'État dans la loi de finance approuvée s'élèvent à près de 30.000 milliards de livres libanaises alors que les dépenses atteignent 41.000 milliards. Le déficit de l'Etat se chiffre donc au-dessus de 10.000 milliards de LL. Le président de la commission des Finances et du Budget, M. Ibrahim Kanaan, a confirmé à L'Orient-Le Jour que le taux de change utilisé pour calculer le budget a été fixé à 15.000 LL pour un dollar, soit en-deçà de celui réclamé par le Fonds monétaire international (FMI).

Le budget voté accorde une augmentation des salaires des fonctionnaires, des militaires et des militaires à la retraite, équivalant au triple de leur salaire de base, mais comme « mesure temporaire jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé pour résoudre le problème des salaires dans le secteur public ».

A signaler la prise de position de M. Sami Gemayel, président du parti Kataëb, qui a déclaré en marge de la séance : « Toutes les recettes dont on parle sont illusoire, car l'augmentation des salaires va conduire à activer la planche à billets et à augmenter l'inflation, diminuant ainsi le pouvoir d'achat ». Il a en outre dénoncé un « manque de réflexion sur les réformes et une opération de suicide collectif, en légalisant l'évasion fiscale et l'économie parallèle ».

Les citoyens libanais sont les grands perdants et les plus lésés de ce budget qui favorise encore une fois la classe politique et les mafieux de la contrebande. Attendons de voir !

Mercredi 28 septembre 2022

A la suite du vote du Budget, le ministère des Finances publie un communiqué dans lequel il annonce que « La Banque du Liban va utiliser un taux de change officiel de 15.000 LL pour un dollar au lieu du taux actuel de 1.507 LL, confirmant ainsi une déclaration faite plus tôt dans la journée à l'agence Reuters par le ministre sortant des Finances, M. Youssef Khalil. Cette mesure entrera en vigueur le 1er novembre, a annoncé le ministère.

Le dollar, qui avait commencé à baisser sur le marché parallèle des changes depuis le 20 septembre, passant de 39.000 LL à 36.500 LL, a recommencé à monter atteignant 38.000 LL en fin de journée !

Jeudi 29 septembre 2022

11h00 : Sur convocation de son président, M. Nabih Berry, le Parlement est réuni en Séance parlementaire pour l'élection du président de la République.

Le quorum est atteint en la présence de 122 députés sur 128 (6 se sont excusés pour raison de maladie ou de voyage).

A l'issue d'un premier tour de scrutin, le tableau affiche les résultats suivants : 63 députés ont déposé des votes blancs ; 36 ont voté pour M. Michel Mouawad député de Zghorta ; 11 pour M. Salim Eddé, une surprise, (ce sont les députés contestataires issus de la révolution d'octobre 2017) ; 10 ont voté pour « le Liban », et 2 votes divers.

11h53 : M. Berry annonce officiellement les résultats, et, avant qu'il procède à un second tour, il note que le quorum des deux tiers (86 députés) fait défaut. Il annonce aussitôt la levée de la séance sans fixer un autre rendez-vous, en déclarant : « Chers collègues, il est clair qu'aucun parti ou bloc ne réussit à avoir la majorité. Nous avons à négocier jusqu'à trouver un candidat de consensus. Tant qu'il n'y aura pas un accord sur un candidat de consensus, je ne convoquerai pas une nouvelle séance. Sans entente, nous ne pourrions ni sauver le Parlement ni sauver le Liban ».

A préciser que M. Michel Mouawad est le fils de M. René Mouawad élu président de la République, juste après la signature des accords de Taëf, le 5 novembre 1989 et assassiné le 22 novembre, jour de la fête de l'Indépendance. Michel se présente en candidat de l'opposition au « bloc du 8 mars dirigé par le Hezbollah ».

Né en 1972, il fait ses études au collège Notre-Dame de Jamhour (des Pères jésuites) et obtient en juillet 1990 son bac français. Il part pour Paris où il suit le cours de préparation aux « Grandes Ecoles » à « l'Ecole Sainte-Geneviève », puis il obtient un diplôme de « l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris » et un Master en droit public de Paris II-Assas, Sorbonne en 1995. Rentré au Liban, il se lance en politique pour assumer le legs de son père puis de sa mère Mme Nayla ministre et plusieurs fois députée. Il fonde en 2005 le « Mouvement de l'Indépendance » dans le sillage de la « Révolution du Cèdre » après l'assassinat de l'ex-Premier ministre M. Rafic Hariri.

Il est marié et père de quatre enfants.

Quant à M. Salim Eddé, fils de M. Michel Eddé, homme politique indépendant de premier plan et proche du patriarcat maronite, plusieurs fois ministre et candidat à la présidence de la République. Né en 1959, il fait ses études au Collège Notre-Dame de Jamhour et obtient son bac en 1976. Il poursuit ses études de spécialisation à Paris à l'Ecole Polytechnique d'où il est diplômé en 1980. Il poursuit sa spécialisation aux Etats-Unis d'abord pour une formation d'ingénieur chimiste au MIT (Massachusetts Institute of Technology) puis un MBA spécialité finance à l'Université de Chicago. Après avoir travaillé comme ingénieur chimiste à Saint-Nazaire, il cofonde en 1986, avec Laurent Néel, Murex, devenu leader mondial de logiciels informatiques de gestion de risque destiné aux marchés financiers, et est rejoint par ses deux frères et son beau-frère Philippe Hérou. L'entreprise compte aujourd'hui plus de 2500 employés dans plusieurs villes comme Paris, New York, Beyrouth, Tokyo, Singapour, Dublin et Sydney.

Il s'implique personnellement dans Murex Beyrouth ayant pour objectif de développer l'emploi de qualité au Liban et de limiter le départ des jeunes diplômés.

Engagé pour son pays d'origine, il soutient plusieurs associations et apporte son aide à des établissements scolaires et universitaires libanais.

Samedi 1^{er} octobre 2022

Nous avons décidé avec les prêtres du diocèse, lors de notre retraite annuelle, de passer une journée fraternelle pour le lancement de l'année 2022-2023. Mais, après le décès de notre Père et Pasteur bien aimé Mgr Paul Emile Saadé, nous l'avons voulue « Une journée sur les pas de Mgr Saadé », à Ehden, son pays natal et celui de ses ancêtres illustres. A savoir que Ehden a donné à l'Eglise et à la nation : 9 patriarches - dont le réformateur de l'Eglise maronite Estéphan Doueihy (1675-1703), 46 évêques, des centaines de prêtres, de religieux et religieuses, et 26 ermites, ainsi que des savants – dont les plus illustres des anciens élèves du Collège maronite de Rome venus occuper au XVII^e siècle la chaire d'arabe au Collège royal de Paris (institué par le roi François Ier en 1530 et devenu plus tard Collège de France où on disait « savant comme un Maronite ! »), et d'autres hommes politiques ou de culture aux XIX^e et XX^e siècles.

Nous sommes presque au complet, vingt-neuf prêtres et moi-même. Partis de Batroun à 8h00, nous sommes passés au monastère de Saint Antoine de Qozhaya, dans la Vallée sainte de Qannoubine, que Mgr Saadé estimait et appréciait. Après avoir dit la prière liturgique du samedi, pour les défunts, nous avons été accueillis au salon par le supérieur, l'ermite Père Khawand et les pères de la communauté qui grossit d'année en année grâce à des moines qui désirent adopter une vie plus monastique et érémitique.

Nous sommes partis ensuite vers Ehden dans la montagne, à 1.400 m. d'altitude, où nous avons célébré, dans l'émotion, la messe en mémoire de Mgr Saadé en l'église Saint Georges si chère à Mgr Saadé ; c'est là où il a dit sa première messe de prêtre et sa première messe d'évêque.

Nous sommes ensuite allés au salon du presbytère où le Père Youhanna Makhlof, historien d'Ehden, nous a accueillis au nom du presbyterium de la paroisse et nous a donné un bref aperçu sur le pays d'Ehden et son riche patrimoine. Puis il nous a accompagnés à visiter les monuments de la ville, dont surtout l'église de Mar Mama, première église maronite construite en 749.

Nous avons terminé notre journée par un déjeuner fraternel dans le fameux restaurant Saba » qui donne sur la vallée sainte de Qannoubine.

Dimanche 2 octobre 2022, Dimanche du Rosaire

10h00, Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Béchara Raï précise dans son homélie qu'il « célèbre la dernière messe qui conclut notre séjour estival au siège patriarcal de Dimane qui donne sur la Vallée sainte de Qannoubine où a vécu un bon nombre de nos patriarches avec des évêques pour quatre cents ans sous l'empire ottoman, de 1440 à 1840, avant de venir s'installer à Bkerké et à Dimane ».

« L'Eglise célèbre aujourd'hui le dimanche du Rosaire, a-t-il poursuivi. Et il été coutume chez nous de prier le rosaire chaque jour et durant tout le mois d'octobre. Nous priérons ensemble le rosaire, à la fin de la messe, en méditant les mystères de la Joie, de la Lumière, de la Passion et de la Résurrection et nous conclurons par la procession avec l'icône de la Très Sainte Vierge Marie ».

Puis, passant à l'actualité, il a enchaîné :

« Nous poursuivrons nos prières à l'intention de l'élection d'un président de la République avant le 31 octobre dans le délai constitutionnel. Nous espérons qu'une vision nationale et économique unifiée pour le pouvoir au Liban et pour les relations arabes et internationales du Liban devance le consensus sur un nom de candidat ayant les qualités requises. Nous craignons le fait de continuer à lier la séance parlementaire électorale à un consensus qui n'aura pas lieu ; ce qui risque de terminer le délai constitutionnel sans que l'élection du président ait lieu. Comment un parlement peut-il considérer possible une vacance présidentielle et impossible une élection ? Où est la conscience ? Où est la responsabilité individuelle et nationale ? Où sont les candidats qui inspirent confiance, qu'ils soient des candidats de provocation ou de consensus ? La présidence est un couronnement d'une démarche nationale au service de la question libanaise et non une démarche de vie personnelle. Il faudrait que les forces croyant en la mission du Liban empêchent la vacance présidentielle et œuvre pour conserver le Liban pluriel, civil, démocratique et unifié sous la tutelle d'une constitution décentralisée que nous avons adoptée aux accords de Taëf. Si les députés ne se soulèvent pas contre eux-mêmes et n'élisent pas un président souverainiste, le peuple ne doit pas être blâmé s'il se soulève contre eux. Le peuple, aujourd'hui dans l'agitation, se rend compte que le fait de ne pas élire un nouveau président constitue un acte de sabotage visant à frapper la principale institution de l'État ».

Je dois signaler, ce dimanche, une manifestation au cœur de Beyrouth de patients souffrant de cancer afin de dénoncer la difficulté d'accès aux traitements dans un Liban en plein effondrement économique. Rupture de stock, traitements coûteux et hors de portée, contrebande de médicaments : tels sont les défis pointés du doigt par les manifestants, alors que le gouvernement ne parvient pas à assurer les fonds nécessaires pour venir en aide aux malades.

J'en suis moi-même témoin presque tous les jours, en rendant visite à des malades de cancer dans mon diocèse. Il y a deux jours, une malade m'a raconté qu'elle avait un besoin urgent d'un traitement pour le cancer à l'hôpital de l'Université américaine de Beyrouth ; mais impossible de le trouver. Quelqu'un lui a proposé le traitement à 5.000 dollars !!! Alors qu'elle devait l'avoir gratuitement du ministère de la Santé. Elle a accepté ; mais le lendemain, le type lui a demandé 7.500 dollars !!! Son médecin traitant lui a interdit de l'acheter disant que c'est une contrebande qui l'a volé du ministère pour le vendre au marché noir, et en plus il ne doit pas être bien conservé au congélateur. Quelle catastrophe ! Que peuvent faire ces malades ?

Pour conclure en ce dimanche du Rosaire, je peux dire qu'il ne nous reste que le Seigneur à qui nous confier, et la Très Sainte Vierge Marie et nos saints à qui nous adresser pour qu'ils intercèdent pour nous. La prière est notre réconfort.

L'évangile de ce dimanche parle de l'avènement du Fils de l'homme : « Aussitôt après la détresse de ces jours-là ... Sachez que le Fils de l'homme est proche, qu'il est à vos portes » (Mt. 24, 15-34).

Oui, Il est à nos portes. Et « qui tiendra jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé » ! (Mt. 24,13).

+ Père Mounir Khairallah, Evêque de Batroun